

24 sep 2004 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 24 septembre 2004

Ecole Royale Militaire

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a autorisé le lancement d'une procédure d'adjudication publique en vue de conclure un contrat pour la construction du bâtiment K, la rénovation des bâtiments F et Agora et les travaux d'aménagement dans la zone des bâtiments K et E de l'Ecole Royale Militaire à Bruxelles.

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a autorisé le lancement d'une procédure d'adjudication publique en vue de conclure un contrat pour la construction du bâtiment K, la rénovation des bâtiments F et Agora et les travaux d'aménagement dans la zone des bâtiments K et E de l'Ecole Royale Militaire à Bruxelles.

Ces travaux résultent de la décision du Ministre d'intégrer l'Institut Royal Supérieur de Défense (IRSD) dans l'Ecole Royale Militaire. Ces travaux, réalisés en trois tranches, devraient s'étaler de début 2005 à mi-2007.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe